

Condition générale de vente

Clause n ° 1: Objet

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société Equilibre et toi et de son client dans le cadre de la vente des marchandises suivantes: prestation et vente de formations/coaching. Toute prestation accomplie par la société Equilibre et toi nécessite donc l'adhésion sans réserve de présentation aux conditions générales de vente.

Clause n ° 2: Prix

Les prix des marchandises vendues sont ceux en vigueur le jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros.

La société Equilibre et toi s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Cependant, elle s'engage à facturer les marchandises commandées aux prix affichés lors de l'enregistrement de la commande.

Clause n ° 3: Rabais et ristournes

Les tarifs comprennent les rabais et les revenus que la société Equilibre et toi serait amenée à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par la demande de certaines prestations.

Clause n ° 4: Escompte

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

Clause n ° 5: Modalités de paiement

**Le règlement des commandes s'exécute:
par carte bancaire.**

Clause n ° 6: Retard de paiement

En cas de défaut de paiement total ou partiel des marchandises livrées au jour de la réception, cela doit verser à la société Equilibre et toi une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Le taux d'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des marchandises.

Cette pénalité est déterminée sur le montant TTC de la somme restante due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans regarder une mise en demeure préalable soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.

Articles 441-6, I alinéa 12 et D. 441-5 du code de commerce.

Clause n ° 7: Clause résolutoire

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en œuvre de la clause "Retard de paiement", cela ne s'est pas acquitté des sommes restantes dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir le droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de la société Equilibre et toi.

Clause n ° 8: Clause de réserve de propriété

La société Equilibre et toi conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires. À ce titre, si cela fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, la société ...

Equilibre et toi se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et restées impayées.

Clause n ° 9: Livraison

La livraison est effectuée:

par la remise directe de la marchandise à la suite.

Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti.

Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit de la suite à:

- l'allocation de dommages et intérêts;**
- l'annulation de la commande.**
- Le risque du transport est supporté en totalité par l'évaluation.**

Clause n ° 10: Garantie commerciale et conditions de remboursement

Nous proposons une garantie satisfaisants ou remboursé applicable à toutes nos formations.

Pour faire valoir la garantie il faut :

- 1. Avoir acheté la formation "S'pace pour toi ou Deviens toi deviens coach"**

2. Contacter le support equilibreettoi@gmail.com en précisant votre email associé à votre compte, et le nom de la formation concernée.
3. Toute formation commencée ne sera pas remboursée.

Une garantie commerciale peut également être proposée « Si vous n'avez eu aucun résultat au bout de 3 mois d'accompagnement. Je vous rembourse intégralement sans poser de question. »

Pour cela il faut :

- Il a consommé l'intégralité de la Formation ;
- Il s'est présenté aux coachings groupés (au moins les $\frac{3}{4}$) ;
- Il a participé à l'animation de la communauté (avec des actions concrètes qu'il a posées et démontrées pour tenter d'atteindre des résultats)
- Il prouve qu'il a mis en pratique les conseils prodigués dans sa vie et les méthodes enseignées ;

Clause n ° 11: Exclusions générales

A l'exception du droit de rétractation et de la garantie commerciale, aucun remboursement n'est effectué après commande du produit.

Aucun remboursement n'est effectué s'il y a connexion à la plateforme membre. Aucun remboursement n'est effectué après le téléchargement en tout ou partie du produit commandé. Le remboursement de la prestation commandée n'est possible, que si une telle faculté est mentionnée sur la page de vente de la prestation concernée et sous les conditions qui y sont précisées.

Sont également expressément exclus de toute possibilité de remboursement :

Toute demande émanant d'un client ayant refusé de participer à tout ou partie des activités contenues dans le programme préparé par l'instructeur.

Toute demande émanant d'un client ayant refusé d'appliquer un ou plusieurs des conseils de l'instructeur.

Toute demande hors délai.

Les demandes émanant de sociétés ou d'entreprises.

Clause n ° 12: Force majeure

La responsabilité de la dénomination sociale ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans la société présente les conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

Clause n ° 13: Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des conditions générales de vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal compétent.